

GEMENG
HABSCHT

Le frelon asiatique à pattes jaunes

Vespa velutina nigrithorax



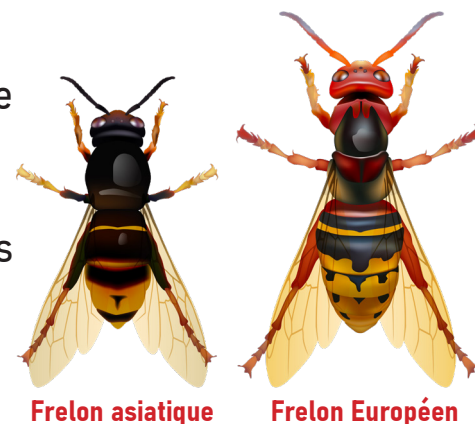
Les frelons asiatiques sont de plus en plus présents dans nos régions, et leur progression touche désormais le Luxembourg. Cette année, les signalements au niveau de notre commune se sont fortement multipliés.

Espèce invasive et dangereuse pour les abeilles indigènes, le frelon asiatique nécessite une intervention rapide afin de limiter sa propagation et de protéger les ruches.

Face à cette menace croissante, le collège échevinal se mobilise pour soutenir nos apiculteurs et protéger la biodiversité locale.

Soutien communal : prise en charge de la destruction des nids sur terrains privés

Lorsque le nid se trouve sur un terrain privé, les particuliers doivent normalement faire appel à un professionnel spécialisé, une intervention pouvant coûter plusieurs dizaines d'euros.



Frelon asiatique

Frelon Européen

Au vu du risque pour la sécurité des riverains et pour protéger les espèces indigènes, le Collège échevinal, dans sa séance du 18 novembre 2025, a décidé que l'Administration communale prendra en charge le coût de destruction des nids identifiés sur des terrains privés situés sur notre territoire.

Que faire si vous repérez un nid ?

Signalez immédiatement la présence d'un nid ou d'un va-et-vient suspect à l'administration communale :
Courriel: communication@habscht.lu

La commune transmettra votre signalement à l'Administration de la Nature et des Forêts pour information.

Un spécialiste mandaté par l'administration communale se rendra sur place pour

- confirmer qu'il s'agit bien d'un frelon asiatique,
- procéder à la destruction du nid.

Une preuve (photo, rapport...) sera envoyée à la commune, qui prendra alors en charge l'intervention.

Protégeons nos abeilles – Préservons notre environnement

Votre vigilance est essentielle pour lutter efficacement contre la propagation du frelon asiatique.